



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPÉCIAL N°114 du 08 NOVEMBRE 2017**

*Préfecture de l'Hérault*  
SOUS-PRÉFECTURE DE BÉZIERS  
Secrétariat général

## **Arrêté n°2017-II-768 portant modification de l'arrêté n°2017/01/574 relatif à l'organisation des services de la Sous-préfecture de Béziers**

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;

VU la loi n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n°92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 17 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Pierre POUËSSEL en qualité de Préfet de l'Hérault ;

VU le décret du 25 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Christian POUGET en qualité de Sous-préfet de Béziers ;

VU les avis émis par le comité technique au cours de sa séance du 16 mars 2017 ;

VU l'arrêté n°2017/01/574 du 18/04/2017 ;

Considérant le transfert de la délivrance des certificats d'immatriculation et des permis de conduire de la sous-préfecture de Béziers vers des centres d'expertise et de ressource de titres (CERT),

Considérant la nécessité de revoir l'organisation de la Sous-préfecture de Béziers au regard des nouvelles priorités définies par le Ministère de l'Intérieur,

Considérant que cette nouvelle organisation sera finalement effective à compter du 6 novembre 2017 et non à compter du 30 novembre 2017,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1**

La date arrêtée pour la mise en place de la nouvelle organisation de la Sous-préfecture de Béziers est avancée au 13 novembre 2017.

**Article 2**

Les autres articles de l'arrêté n°2017/01/574 du 18/04/2017 restent inchangés.

**Article 3**

Le Sous-préfet de Béziers est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier

Le - 7 NOV. 2017

Le Préfet,

Pierre POUËSSEL